Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1458

Artikel: Lutte contre les cartels : les "libéraux" pris en défaut
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010356

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les libertés indivisibles

A Davos, les manifestations anti-OMC sont interdites par les autorités.

Le Forum économique mondial ouvre ses portes à la fin du mois à Davos. Cette manifestation, qui a pris une ampleur croissante au fil des ans et dont l'écho médiatique est considérable, réunit des chefs d'entreprises et des décideurs politiques dans un rassemblement qui tient à la fois de la foire commerciale – on y tisse des liens d'affaires –, du séminaire de réflexion et de vacances d'hiver pour managers stressés.

Parce qu'il symbolise la globalisation économique en marche et ses effets négatifs, le Forum suscite depuis peu une contestation ouverte. Cette année, huit organisations actives dans la protection de l'environnement et le développement – dont Pro Natura et la Déclaration de Berne – organisent un contre-forum consacré aux règles internationales auxquelles devrait se soumettre l'économie en matière écologique et sociale. D'autres organisations acceptent l'invitation du Forum à participer à ses débats. Qu'elle soit interne ou parallèle au forum officiel, la contestation se développe et contribue à interroger une évolution économique à plusieurs égards critiquables. Cette contestation commence d'ailleurs à porter des fruits puisque le Forum économique mondial, auparavant lanceur de thèmes nouveaux, en est de plus en plus réduit à mettre à son ordre du jour des sujets déjà débattus par les ONG.

Depuis une année ou deux, la contestation prend aussi la forme d'une manifestation dans les rues de la station grisonne. Interdite par les autorités communales, elle aura pourtant lieu. La coordination anti-OMC, organisatrice de la manifestation, proteste à juste titre contre cette interdiction. Dans une société démocratique, la liberté d'expression passe aussi par celle de défiler sur le domaine public pour affirmer ses convictions. Une liberté d'autant plus nécessaire que les partisans d'un libre-échange sans limites disposent eux de moyens considérables pour convaincre. Pourtant ce déséquilibre des moyens ne justifie pas l'objectif déclaré de la coordination d'empêcher la tenue du Forum de Davos (http://www.under.ch). Les libertés sont indivisibles; on ne peut les revendiquer pour soi-même et les refuser à autrui. *jd*

LUTTE CONTRE LES CARTELS

Les «libéraux» pris en défaut

Le propos devient lassant à force de répétition. Pourtant il faut une fois encore taper sur le même clou: les apôtres du libéralisme économique qui prêchent sans relâche en faveur de la libéralisation des marchés et prônent les privatisations pour stimuler la concurrence n'apprécient guère cette dernière dès lors qu'ils y sont soumis. L'opposition à la révision de la Loi fédérale sur les cartels en apporte une preuve supplémentaire.

Le scandale du cartel des vitamines, découvert en 1999, et dans lequel étaient impliquées des entreprises pharmaceutiques bâloises, a incité le Parlement à demander une révision de la législation, promptement préparée par le Conseil fédéral. A l'avenir, la commission des cartels verrait son effectif réduit et ne réunirait plus que des membres indépendants des intérêts économiques. Elle devrait infliger sans avertissement préalable des pénalités substantielles aux contrevenants. Elle pourrait également renoncer à des sanctions contre les entreprises ayant contribué à mettre à jour des agissements cartellaires auxquels elles auraient participé. Ce durcissement ne constituerait qu'un alignement sur la politique anti-cartellaire des Etats-Unis et de nombreux Etats européens. La révision constitue une adaptation indispensable des instruments étatiques dans un contexte de globalisation de l'économie et de fusions qui conduisent à des positions dominantes.

Mais ce projet déplaît aussi bien à «Economiesuisse» qu'à l'USAM. Même l'USS le trouve «prématuré et mal ficelé». Les députés sauront-ils défendre l'intérêt général, en l'occurrence un Etat fort capable de faire respecter un minimum de règles dans la jungle de l'économie mondialisée? *jd*